

Charte achats responsables

La RIVP s'est lancé, depuis 2017, dans la structuration et la professionnalisation de ses achats afin d'optimiser les processus, les outils, et la stratégie achat.

Cela a conduit à la définition d'une stratégie autour de 5 axes.

Les 5 axes de notre stratégie d'achat

Face aux enjeux stratégiques de la RIVP..



Une mise en cohérence indispensable de la fonction Achats...

Afin de développer les achats responsables, la RIVP a souhaité formaliser ses engagements ainsi que ceux de ses fournisseurs dans la présente charte.

Stratégie et perspectives



Développer une offre accessible pour tous

1 200
logements/an environ



Répartition équilibrée logement très sociaux, sociaux, intermédiaires, accession sociale



Acteur de l'accompagnement des entreprises de demain



Accompagner les publics fragiles

25 %
d'attributions au bénéfice du 1^{er} quartile



380
adaptations de logement au vieillissement et au handicap



Aller vers la neutralité carbone

0
papier d'ici 5 ans



1 000
logements réhabilités/an



Matériaux biosourcés en construction



Manager les équipes avec qualité et équité

Développement des compétences



Égalité Femme/Homme



Cohésion et motivation autour d'une activité porteuse de sens



Faire évoluer les métiers pour faire face aux évolutions de la société

Innovation digitale



Création de filières métiers pour répondre à la complexité

Modèle d'affaire

NOS RESSOURCES ET PARTIES PRENANTES

Nos collaborateurs : > 1 182 collaborateurs et collaboratrices
> 11 134 heures de formation

Nos finances : > 594 M€ de CA
> 10,91 % autofinancement / de loyers perçus

Information & système d'information : > 256 665 appels locataires au SRL
> Environ 100 000 interventions sur le patrimoine

Nos locataires :
> Plus de 54 000 ménages
> Liste des amicales de locataires : SLC-CSF, CNL, CLCV

Nos énergies :

> 100 % électricité renouvelable pour les parties communes

Notre patrimoine :
> 54 512 logements
> 72 % conventionnés
> 1 817 commerces
> Près de 165 000 m² de locaux d'activité

Notre territoire :
> 92 % des logements situés à Paris
> 79,74 % actionnariat Ville de Paris
> 27 % de logements conventionnés en QPV

Nos fournisseurs :
> Environ 90 % des dépenses d'entretien externalisées
> Environ 1 900 fournisseurs avec plus de 5 K€ d'achats

NOTRE ACTIVITÉ

Gestion locative :
> 14 agences / 614 gardiens
> Environ 2 300 attributions/an

Maîtrise des charges :
> Environ 35 M€ de travaux d'économie d'énergie

Amélioration du patrimoine :
> PSP : 1,1 Md € sur 10 ans
> Environ 430 logements/an adaptés au vieillissement et au handicap

Construction et développement :
> 100 % de jury de concours pour les constructions nouvelles
> Hors charges foncières

Partenariats :
> Environ 21 700 € de subventions aux associations

Développement économique :
> 1 M€ pour les entreprises d'insertion

Qualité :
> 20 320 abonnés aux réseaux sociaux, soit + 66 % / 2019
> 83 % de taux de décroché du SRL

NOS RÉALISATIONS

> 32 000 masques distribués aux locataires vulnérables
> 100 000 appels de courtoisie passés durant les différents confinements
> 1 516 plans d'apurement signés

> Adoption d'une stratégie bas carbone
> Conclusion d'un protocole pour la création de 565 logements sur le campus Pierre-et-Marie-Curie
> 1 222 logements livrés
> Adoption d'une stratégie résilience biodiversité

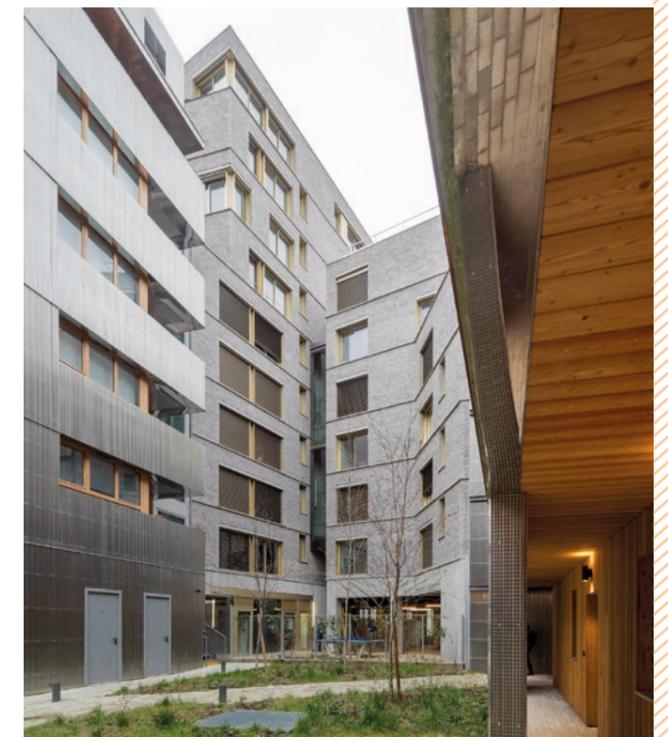
> Mise en place de la colocation Rousseau : mixité, solidarité, multiculturalité
> Environ 1 200 entreprises bénéficiaires de l'immobilier d'entreprise
> Déploiement d'une politique d'achats responsables
> 81 % taux de satisfaction des locataires
> 18,6 M€ d'exonération de loyers pour les commerces en difficulté

> 94/100 à l'indice égalité professionnelle femme/homme
> Plus de 1 M€ de dépenses en équipements de protection individuelle
> Plus de 400 000 € d'investissement en matériel informatique pour accompagner la généralisation du télétravail
> Signature du premier prêt à impact social et environnemental
> Enveloppe intéressement : 3 M€ provisionnés en 2020
> Déploiement de Cart Mobilité auprès des gardiens
> Lancement de la plateforme fournisseurs

Nous créons de la valeur : Nombre d'attribution 2020

- 1 222 logements livrés
- 2 jours de formation par personnes formées et par an
- Bénéfice net : 38,5 M€
- Enveloppe d'intéressement redistribuée : 3 M€

■ Un promoteur du vivre ensemble
■ Un contributeur de la transition écologique
■ Un acteur social innovant
■ Une entreprise qui ose, mesure et progresse



Nos ressources et parties prenantes

Notre activité

Nos collaborateurs

- > 1 182 collaborateurs et collaboratrices
- > 11 134 heures de formation

Nos finances

- > 594 M€ de CA
- > 10,91 % autofinancement / de loyers perçus

Information & système d'information

- > 256 665 appels locataires au SRL
- > Environ 100 000 interventions sur le patrimoine

Gestion locative

- > 14 agences / 614 gardiens
- > Environ 2 300 attributions/an

Nos locataires

- > Plus de 54 000 ménages
- > Liste des amicales de locataires : SLC-CSF, CNL, CLCV

Nos énergies

- > 100 % électricité renouvelable pour les parties communes



Notre patrimoine

- > 54 512 logements
- > 72 % conventionnés
- > 1 817 commerces
- > Plus de 165 000 m² de locaux d'activité

Maîtrise des charges

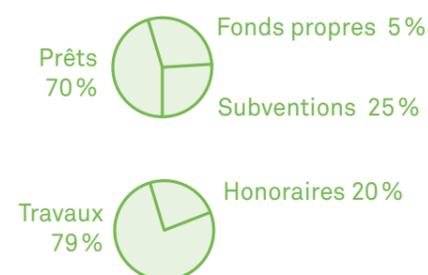
- > Environ 35 M€ de travaux d'économie d'énergie

Amélioration du patrimoine

- > PSP : 1,1 Md € sur 10 ans
- > Environ 430 logements adaptés au vieillissement et au handicap par an

Construction et développement

- > 100 % de jury de concours pour les constructions nouvelles
- > Hors charges foncières



Notre territoire

- > 92 % des logements situés à Paris
- > 79,74 % actionariat Ville de Paris
- > 27 % de logements conventionnés en QPV

Nos fournisseurs

- > environ 90 % des dépenses d'entretien externalisées
- > environ 1 900 fournisseurs avec plus de 5 K€ d'achats

Partenariats

- > Environ 21 700 € de subventions aux associations

Développement économique

- > 1 M€ pour les entreprises d'insertion

Qualité

- > 20 320 abonnés aux réseaux sociaux, soit +66 % / 2019
- > 83 % de taux de décroché du SRL

Nos réalisations 2020

- > 32 000 masques distribués aux locataires vulnérables
- > 100 000 appels de courtoisie passés durant les différents confinements
- > 1 516 plans d'apurement signés

- > Adoption d'une stratégie bas carbone
- > Conclusion d'un protocole pour la création de 565 logements sur le campus Pierre-et-Marie-Curie
- > 1 222 logements livrés
- > Adoption d'une stratégie résilience biodiversité

- > Mise en place de la colocation Rousseau : mixité, solidarité, multiculturalité
- > Environ 1 200 entreprises bénéficiaires de l'immobilier d'entreprise
- > Déploiement d'une politique d'achats responsables
- > 81 % de satisfaction des locataires
- > 18,6 M€ d'exonération de loyers pour les commerces en difficultés

- > 94 / 100 à l'indice égalité professionnelle femme/homme
- > Plus de 1 M€ de dépenses en équipements de protection individuelle
- > Plus de 400 000 € d'investissement en matériel informatique pour accompagner la généralisation du télétravail

- > Signature du premier prêt à impact social et environnemental
- > Enveloppe intéressement : 3 M€ provisionnés en 2020

- > Déploiement de Carl Mobilité auprès des gardiens
- > Lancement de la plateforme fournisseurs

Nos risques

La RIVP a procédé à l'identification de ses risques prioritaires. À chaque risque, correspond une stratégie de maîtrise de risque qui représente un enjeu majeur pour l'entreprise et son modèle d'affaires. À ces enjeux, regroupés en famille et classés selon grand domaine ci-dessous, la RIVP associe ses différentes parties prenantes.

1. Domaine sociétal

- Accompagner les publics fragiles
- Maintenir les conditions du dialogue avec les parties prenantes

2. Domaine environnemental

- Respecter nos ambitions environnementales et bas carbone

3. Domaine social

- Recruter des collaborateurs de bon niveau et les fidéliser
- Assurer santé, sécurité et conditions de travail des collaborateurs
- Respecter santé et sécurité des parties prenantes externes

4. Domaine économique

- Veiller à la qualité des prestations externalisées
- Maîtriser le risque financier locatif
- Maintenir la continuité d'activité

5. Domaine éthique et lutte contre la corruption

- Garantir la loyauté des pratiques

Les engagements de la RIVP

Respecter santé et sécurité des parties

- Établir un plan de prévention au démarrage de chaque marché.
- Former les collaborateurs aux règles de sécurité.
- Délivrer l'information nécessaire pour garantir la sécurité lors des interventions.

Garantir la loyauté des pratiques

- Respect des engagements déontologiques de la RIVP.
- Démarche active de lutte contre la corruption.
- Obligation d'alerte (en terme de sécurité, de lutte contre la corruption, etc.).
- Respect de procédures d'achats et principes de la commande publiques.
- Respect des délais de paiement contractuels.
- Respect du principe de neutralité en terme d'image.

Veiller à la qualité des prestations

- Communiquer le bilan des contrôles de prestations réalisés.
- Communiquer régulièrement des indicateurs de satisfaction.

Assurer un bon niveau de qualité de service

- Faciliter la communication des planning d'information auprès des locataires.

Respecter nos ambitions environnementales et bas carbone

- Définir des niveaux d'exigences ambitieux en matière environnementale dans les appels d'offre
- Promouvoir l'émergence de solution eco-responsable selon les opportunités des différents marchés.

Assurer des conditions de travail aux collaborateurs

- Promouvoir l'égalité professionnelle.

Faciliter l'information et la communication

- Assurer une transparence sur les prévisions en matière d'achat.
- Travailler à la clarté des attendus et process.
- Identifier un interlocuteur « référent ».
- Communiquer des indicateurs de suivi régulier.
- Programmer une réunion de suivi annuelle sur la base des bilans d'activité et de leur évaluation.

Maintenir les conditions du dialogue

- Respect mutuel entre collaborateurs des entreprises.
- Maintenir le dialogue et assurer une communication soutenue.

Les engagements du prestataire

Respecter santé et sécurité des parties

- Respecter les différentes réglementations et procédures.
- Former les collaborateurs aux règles de sécurité.
- Assurer sécurité et bon fonctionnement des équipements.

Garantir la loyauté des pratiques

- Respect des engagements déontologiques de la RIVP.
- Démarche active de lutte contre la corruption.
- Obligation d'alerte (en terme de sécurité, de lutte contre la corruption, etc.).
- Respect des principes du RGPD et non utilisation à des fins commerciales des données personnelles.
- Respect des droits des sous-traitants et co-traitants.
- Respect du principe de neutralité en terme d'image.

Veiller à la qualité des prestations

- Assurer les respects des engagements en matière de délai d'intervention.
- Garantir un niveau de qualité conforme aux standards de la RIVP.

Assurer un bon niveau de qualité de service

- Respecter les obligations d'informations préalables et les horaires des rendez-

vous (sur une demi-journée maximum).

- Respecter les obligations en matière de concertation lors des interventions en milieu occupé (charte de la réhabilitation).
- Garantir la propreté des chantiers et limiter les nuisances lors des interventions (charte des chantiers à faible nuisance).

Respecter nos ambitions environnementales et bas carbone

- Privilégier, quand c'est possible et en coût global performant, des solutions éco-responsables et bas carbone.
- Promouvoir l'écoresponsabilité au sein des différentes équipes.

Assurer des conditions de travail aux collaborateurs

- Promouvoir l'égalité professionnelle.

Faciliter l'information et la communication

- Identifier un interlocuteur « référent ».
- Communiquer des indicateurs d'activité.
- Être force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des prestations.

Maintenir les conditions du dialogue

- Respect mutuel entre collaborateurs des entreprises.
- Maintenir le dialogue et assurer une communication soutenue.

Clause Carbone

La RIVP, afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone en 2050 inscrit dans le Plan climat de la Ville de Paris, s'est dotée d'une trajectoire carbone ambitieuse. La stratégie mise en place pour respecter cette trajectoire ambitieuse repose sur un plan d'action pour les postes d'émissions les plus significatifs :

- Réduction de l'empreinte carbone des matériaux de construction et réhabilitation notamment par le recours aux matériaux biosourcés et le développement de l'économie circulaire.
- Réduction des consommations énergétiques de nos immeubles notamment via un programme ambitieux de rénovation énergétique.
- Recours à des énergies moins carbonées.
- Diminution de l'empreinte carbone des prestations externalisées sachant que 90 % des services rendus aux locataires le sont par des fournisseurs externes.

Sur ce dernier point l'objectif est une réduction annuelle de 1,36 % du kgeq de CO₂ par euro investi pour l'ensemble des prestations et travaux d'exploitation et maintenance.

Afin d'atteindre cet objectif, la RIVP a donc besoin de l'effort de tous ses fournisseurs.

En ce sens, la RIVP souhaite aussi un engagement de leur part. Dans un premier temps, il sera demandé aux prestataires de communiquer leur bilan Gaz à Effet de Serre (GES) pour celles qui y sont soumises.

Clause véhicules propres

Afin d'accompagner la transformation de la mobilité sur son territoire et de maîtriser l'impact sanitaire et environnemental de celle-ci, la RIVP a intégré, dans ses marchés, une clause dite de véhicule propre.

Celle-ci vise à privilégier les modes de transports doux, les véhicules et les carburants plus respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air.

Soutien à l'insertion par l'activité économique

La RIVP soutient l'insertion par l'activité économique qui favorise l'emploi et l'activité des personnes éloignées du marché du travail. Pour réaliser cette ambition, La RIVP est accompagnée par un « facilitateur », l'EPEC (Ensemble Paris emploi compétences), dans la mise en œuvre, le suivi et le respect de clauses d'insertion dans ses marchés de

travaux et de services. Dans le cadre de la structuration de ses achats responsables, la RIVP s'est fixée comme objectif d'investir au moins 1 M€ de prestations annuelles à des SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) via des marchés « réservés » et des clauses adaptées.

Signatures

Cette charte est valable pour toute la durée du marché qui nous lie.

Fournisseur

Le

Signature :

Bailleur

Le

Signature :

Christine Laconde

RiVP